



Communiqué de presse

Saint-Denis, le 28 décembre 2018

Un plan de relance pour l'agriculture réunionnaise

Suite aux événements climatiques violents du début d'année et au mouvement social de novembre 2018, l'agriculture réunionnaise se trouve confrontée à une situation économique difficile. Dans ce contexte, le préfet de La Réunion a décidé de mettre en place un plan de relance pour l'économie agricole en lien avec Mme Annick Girardin, ministre des Outre-mer, qui en avait exprimé la demande lors de sa récente venue sur l'île.

Aucune filière agricole n'a été épargnée par les tempêtes et les cyclones en 2018. Ainsi, les cultures des producteurs de canne à sucre et de fruits et légumes ont souffert de tempêtes destructrices, en particulier les tempêtes Berguitta et Fakir, et de pluies nettement supérieures à la normale pendant les premiers mois de l'année 2018.

Le blocage des routes lors des derniers mouvements sociaux a ensuite causé de nombreuses difficultés pour les filières agricoles et agroalimentaires réunionnaises qui ont ainsi subi **une perte de 1,7 millions d'euros, pour chaque jour de blocage durant la période.**

L'agriculture réunionnaise a donc perdu dans son ensemble 63,3 millions d'euros en 2018, dont 39,3 millions d'euros en raison des événements climatiques et 24,1 millions d'euros suite au récent mouvement social.

Le plan de relance pour l'économie agricole comporte 26 actions réparties en deux temps :

- **Le temps de l'urgence, car il faut sans délai apporter un soutien en trésorerie pour les entreprises les plus fragiles.** Des mesures conjoncturelles permettront de réinjecter **41,51 millions d'euros** dans les exploitations agricoles :
 - **27,554 millions d'euros immédiatement**, auxquels s'ajoutent des mesures fiscales, sociales et bancaires,
 - **13,956 millions d'euros supplémentaires** avant la fin du 1er semestre 2019.
- **Le second temps est celui du moyen terme (24 mois)**, qui permettra de mettre en place des projets d'investissement, des dispositifs de réduction des prix aux consommateurs, une amélioration progressive du revenu des agriculteurs et de développer l'emploi agricole. **Les aides à l'investissement pourraient atteindre 16 millions d'euros et les mesures complémentaires en cours d'expertise 12,88 millions d'euros.**

Le présent plan de relance porte donc sur un potentiel d'aides publiques de **70,31 millions d'euros dans son ensemble.**

Il fera l'objet d'une évaluation trimestrielle, afin de le conduire de façon transparente, mais aussi pour l'adapter aux attentes, aux besoins et aux réalités de terrain.

Contact presse

Préfecture de La Réunion - Service régional de la communication interministérielle
Téléphone : 0262 40 74 18 / 74 19 / 74 34 - Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr - Twitter : @Prefet974

